

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 26 mars 2019

**Date de la convocation : 19/03/2019**  
**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président  
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

**Absent suppléé :** M. Gérard LAMBERT représenté par son suppléant Mme Sophie GUIBOURET.

**Ont donné pouvoir :** M. Bernard CATELON à Mme Thérèse COROMPT, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD à M. Manuel BELMONTE, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN à Mme Michèle CEDRIN, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

**Absents excusés :** M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Blandine VIDOR.

**Secrétaire de séance :** M. Bernard LINAGE.

---

**OBJET :** **JAZZ A VIENNE** – Bilan financier 2018 et budget prévisionnel 2019

**Rapporteur :** Thierry KOVACS

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Conformément aux statuts de Jazz à Vienne et à la convention d'objectifs annuelle, le Conseil Communautaire examine chaque année, à l'automne, un bilan d'activités et au printemps, le budget prévisionnel de Jazz à Vienne ainsi que le bilan financier de l'année écoulée.

La délibération du Conseil Communautaire de Vienne Condrieu Agglomération du 6 novembre 2018 a pris acte du rapport d'activités sur le festival 2018 et la saison 2017-2018 écoulée.

Il convient d'approuver le bilan financier 2018 et le budget prévisionnel 2019, votés par le Conseil d'Administration de Jazz à Vienne du 8 mars 2019, dont une synthèse est jointe à la présente délibération.

Il est rappelé que les budgets 2016, 2017 et 2018 tiennent compte de la résorption d'un déficit cumulé et d'une avance remboursable de 300 000 € consentie par ViennAgglo à cette fin.

**Compte administratif 2018**

Les résultats comptables de l'exercice 2018 s'établissent comme suit :

- L'excédent de la section de fonctionnement s'élève à 114 409,84 euros
- Le déficit de la section d'investissement s'élève à - 161 473,61 euros

Les résultats comptables cumulés à la clôture s'établissent comme suit :

- L'excédent de la section de fonctionnement s'élève à 154 846,92 euros
- Le déficit de la section d'investissement s'élève à - 102 561,77 euros

Le bilan financier 2018 permet ainsi d'honorer le dernier remboursement de 100 000 €

### Budget prévisionnel 2019

Si le budget 2019 n'a plus à tenir compte de la résorption du déficit cumulé, il doit néanmoins répondre à certains faits marquants :

- Augmentation des dépenses artistiques, continues depuis plusieurs années et particulièrement sur 2019 pour des propositions incluant des coûts de préparation importants,
- Augmentation structurelle de certaines dépenses techniques.

La section de fonctionnement après reprise des résultats est équilibrée à 5 718 500 €. La différence entre 2019 et 2018 est principalement due à deux accueils autoproduits et l'augmentation du budget du Théâtre antique.

### Section d'investissement :

Les dépenses d'investissement comprennent l'achat de kiosques pour un montant de 76 k€ et de matériels de bureau et logiciels pour 30 k€.

Les recettes comprennent la dotation aux amortissements ainsi qu'une subvention de Vienne Condrieu Agglomération.

Au total, la section d'investissement avec reprise du déficit et des restes à réaliser s'équilibre à 208 600 €.

Le total des deux sections s'enregistre à un montant de 5 927 100 €.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de l'EPIC Jazz à Vienne,

VU le compte administratif 2018 et le budget prévisionnel 2019 adoptés par le Conseil d'Administration de Jazz à Vienne du 8 mars 2019 dont un extrait est joint à la présente délibération,

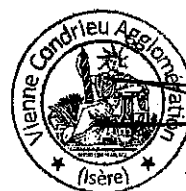
**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**PREND ACTE** du compte administratif 2018 et du budget prévisionnel 2019 de l'EPIC Jazz à Vienne.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

**Conseil Communautaire du 26 mars 2019**

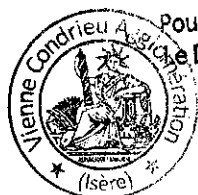
Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le **28 MARS 2019** et a été publiée le **28 MARS 2019**



Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services

*Claude BOUR*  
Claude BOUR

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat*

BUDGET 2019

FONCTIONNEMENT

Recettes		
BP 2018	Réalisé 2018	
Total Théâtre antique	3 163 850 €	3 405 692 €
Total Pôle pédagogique	44 350 €	43 983 €
Total Saison	43 000 €	41 685 €
Total Club de Minuit/Mix	140 000 €	140 000 €
Total Cybele	483 850 €	511 396 €
Total Animations	108 400 €	111 812 €
Total Accueils	808 100 €	871 017 €
Total Action Culturelle	3 000 €	8 750 €
Total Structure	620 013 €	621 301 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 421 562,92 €</b>	<b>5 758 635,51 €</b>

Reprise de l'excédent	40 437,08 €	40 437,08 €	52 285,15 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 465 000,00 €</b>	<b>5 796 072,59 €</b>	<b>5 810 920,66 €</b>

INVESTISSEMENT

Recettes		
BP 2018	Réalisé 2018	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>169 230,16 €</b>	<b>85 212,08 €</b>
Reprise excédent N-1	68 041,84 €	68 041,84 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>237 272,00 €</b>	<b>153 253,92 €</b>

<b>TOTAL SECTIONS</b>	<b>5 702 272,00 €</b>	<b>5 949 326,51 €</b>	<b>5 927 100,00 €</b>
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Dépenses		
BP 2018	Réalisé 2018	
Total Théâtre antique	3 226 305 €	3 448 126 €
Total Pôle pédagogique	95 510 €	50 217 €
Total Saison	95 500 €	16 380 €
Total Club de Minuit/Mix	173 990 €	156 505 €
Total Cybele	461 265 €	553 881 €
Total Animations	141 760 €	132 795 €
Total Accueils	633 631 €	656 627 €
Total Action Culturelle	13 930 €	11 404 €
Total Structure	721 409 €	615 290 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 465 000,00 €</b>	<b>5 641 225,66 €</b>

Reprise du déficit			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 465 000,00 €</b>	<b>5 641 225,66 €</b>	

Dépenses		
BP 2018	Réalisé 2018	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>189 599,77 €</b>	<b>246 686 €</b>
Reprise déficit N-1		93 431,77 €
Reste à réaliser	47 672,23 €	9 130,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>237 272,00 €</b>	<b>255 616 €</b>

<b>TOTAL SECTIONS</b>	<b>5 702 272,00 €</b>	<b>5 897 041,24 €</b>	<b>5 927 100,00 €</b>
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

